

17^{ème} CONGRÈS CONFÉDÉRAL (Lyon, avril 1992)...

INTERVENTION AU CONGRÈS D'ALEXANDRE HÉBERT

Je pense que je dois faire partie de cette vieille garde tonitruante dont certains journalistes parlent, journalistes qui, probablement, eux, ne sont pas tonitruants mais assurément des agents zélés fidèles aux hommes du pouvoir en place.

Je dirai d'abord - et vous connaissez mon franc-parler, y compris à l'égard de Marc Blondel, - que j'ai beaucoup apprécié son rapport d'hier: bien construit, complet et n'esquivant pas les difficultés. Cela m'a encouragé dans l'opinion que j'avais déjà qu'il fallait voter pour le rapport moral.

Mais je voudrais préciser une chose. Puisque l'on parle de retrouver une sorte d'unité entre nous, personnellement je me sens solidaire du travail fait par l'ensemble des membres du Bureau confédéral, je dis bien tous les membres du Bureau confédéral sans aucune exception. Ils ont fait ce qu'ils pouvaient dans des conditions que vous savez et que nous savons difficiles. Et je trouve gênant que l'on cherche parfois à établir telle ou telle discrimination entre les membres du Bureau confédéral.

Je suis aussi tout à fait d'accord avec la citation qui figure ici: *«Révolutionnaire dans ses aspirations, réformiste dans sa pratique, c'est ainsi que notre syndicalisme sera moteur de l'histoire».*

Cela me rappelle des souvenirs! Cela me rappelle le *Manifeste de la 1^{ère} Internationale*, cela me rappelle la *Charte d'Amiens*, et j'ai l'impression parfois que certains camarades éprouvent quelque gêne à parler de la lutte des classes parce qu'ils identifient cela au stalinisme.

Je voudrais dire simplement et rappeler que 1917, c'est après 1906, et que nous avons, nous, reconnu l'existence de la lutte des classes par notre *Charte d'Amiens* à laquelle, en qui me concerne, je m'efforce de demeurer fidèle.

Je le dis tout à fait calmement, je pense effectivement que ce congrès est bon et qu'à l'exception de quelques petits écarts, les débats se déroulent de manière tout à fait correcte.

C'est vrai, il est inutile, je dirai même nuisible, de tenter de dissimuler derrière une unanimité de façade nos divergences.

Je voudrais citer un exemple: tout le monde ici parle maintenant de la pratique contractuelle. Si je craignais d'être prétentieux - mais je sens que je vais l'être - je revendiquerais la paternité de l'expression.

Effectivement, j'ai à une certaine période opposé pratique contractuelle à politique contractuelle. La politique contractuelle, le ténor à l'époque en était un certain Jacques Delors, conseiller social de Jacques Chaban-Delmas, que le Parti socialiste, à l'époque, condamnait; et lui, parlait de politique contractuelle. Or, la politique contractuelle, cela forme un tout, c'est une sorte d'idéologie, c'est contraire à nos mœurs, c'est contraire à la pratique du mouvement syndical.

C'est vrai que nous sommes pragmatiques et par pratique contractuelle nous n'avons pas le dessein de modifier le monde, non, non, non, non, nous n'avons pas un projet de société, nous avons simplement le désir, au coup par coup, et de ce point de vue, je suis d'accord avec la démarche de nos camarades de la *Fédération de l'Alimentation*.

Au coup par coup, nous discutons, c'est cela la pratique contractuelle, et nous nous efforçons de signer des accords qui soient les meilleurs ou les moins mauvais possibles, en fonction des intérêts que nous avons mission de défendre.

Camarades, qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que Marc Blondel a raison: lorsqu'on pratique le contrat collectif, comme la plupart d'entre nous l'ont fait pendant toute leur vie syndicale, on ne signe pas n'importe quoi, on signe lorsque cela semble avantageux, ou parfois, comme cela a été le cas pour le récent accord sur l'U.N.E.D.I.C. ou ceux que nous avons signés à la C.N.A.M., lorsqu'il s'agit de limiter la casse.

Mais il ne faudrait pas prendre l'effet pour la cause: lorsque nous signons des accords dont, selon l'expression de Marc Blondel, nous n'avons pas forcément lieu d'être fiers, ce n'est pas de notre propre et entière volonté, c'est parce que la politique gouvernementale nous a mis dans une situation où nous ne pouvons pas faire autrement. Nous ne sommes pas responsables des trois millions de chômeurs, nous ne sommes pas responsables de la politique de Bérégovoy, et nous pensons que c'est cette politique-là qui fait qu'aujourd'hui le financement de nos institutions de protection sociale, qui sont notre bien et que l'État voudrait nous reprendre, est mis en péril.

A propos de Bérégovoy, puisqu'on en parle, je suis un peu surpris, j'ai lu ça et là qu'on rappelait complaisamment qu'il avait été membre de la C.G.T.-F.O. Je l'ai connu à cette époque-là, camarades, j'ai connu aussi Georges Sarre, ils sont tous les deux ministres maintenant.

Camarades, ne vous faites pas d'illusions, ils sont restés fort peu de temps à la C.G.T.-F.O.

C'est vrai que la C.G.T.-Force Ouvrière n'est pas le meilleur ou le plus court moyen pour devenir ministre. Ils avaient choisi, ces camarades-là, la carrière ministérielle, et bien entendu ils ont bien fait de leur point de vue, ils sont allés à la seule organisation qui pouvait leur offrir cette perspective, à savoir la C.F.D.T.

Je pense que Marc a bien fait d'attirer votre attention sur le principe de subsidiarité. Là aussi, vous savez en Loire-Atlantique, avec notre camarade Philippe Déhan autrefois, nous avons discuté de ce problème, nous étions les seuls à l'époque. Il y avait un camarade C.F.D.T., Gilbert Declerc, qui croyait, le pauvre, avoir inventé la planification démocratique. (C'étaient les révérends pères dominicains qui l'avaient inventée, c'était l'économie humaniste, ce n'était pas lui, mais ils avaient fini par le persuader, parce que je crois qu'il était de bonne foi). Il disait me concernant: «*Je crois que le seul homme en France qui s'occupe des encycliques, c'est Hébert*». Je constate avec plaisir que j'ai fait école parce que aujourd'hui beaucoup de gens s'en préoccupent, à juste titre, car c'est cela qui inspire la politique réactionnaire menée depuis 1982.

Et c'est quoi, camarades, le principe de subsidiarité? Je vais vous le dire. C'est très simple, c'est ne pas faire soi-même ce qu'on peut faire faire par d'autres. C'est cela, le principe de subsidiarité. Cela ne veut pas dire laisser décider les autres. Cela veut dire au contraire faire exécuter par d'autres ce qu'on a soi-même décidé, et vous en avez un exemple récent, c'est l'accord de la *Sécurité sociale*.

Nos camarades de la *Sécurité sociale*, et pas seulement eux, mais toutes les fédérations à l'exception de la C.G.T. se sont mis d'accord à Coutances pour signer un accord sur les classifications, et cet accord allait être, ou va être signé.

M. Teulade, ministre, qui avait rêvé à un moment donné d'être président du *Conseil économique* - (je crois que nous avons été un peu responsables de sa non-élection) - écrit ceci à propos de l'accord, signé par un président d'origine patronale: «*Ce projet est d'un coût très élevé du fait des dispositions retenues... (cela devrait se traduire par au maximum 2% de mieux pour les camarades) ... il n'est pas nécessaire d'insister sur l'impossibilité de lever la contrainte budgétaire*».

Alors, M. Teulade est, comme Delors, partisan de la politique contractuelle! De la politique contractuelle, c'est-à-dire que, dans le cadre qu'il a lui-même fixé, nous serions chargés d'appliquer les décisions prises par M. Teulade et son gouvernement.

Je le dis très calmement aux camarades qui parfois semblent s'adapter à ce système-là ou être partisans du principe de subsidiarité (ce qui est parfaitement leur droit), mais peut-être se sont-ils trompés d'organisation, je leur dis que c'est tout à fait contraire à nos traditions.

Et pour en terminer sur ce principe, je ne suis pas sûr, Marc, que l'application du principe de subsidiarité veuille nécessairement dire moins d'État, assurément cela veut dire moins de démocratie, moins d'État démocratique...

Mais pour un État à dérive totalitaire, j'ai l'impression que le principe de subsidiarité, c'est l'État qui dirige

tout, et de ce point de vue, je ne pense pas non plus, bien que l'expression soit à la mode, que nous soyons dans un régime où triomphe le libéralisme. Je suppose que si Tocqueville entendait cela, il serait un peu surpris! Le libéralisme, c'était laisser faire, laisser passer, c'était, comme le disait Jules Ferry, le droit pour la classe ouvrière... de défendre ses intérêts, que la bourgeoisie défende les siens. Aujourd'hui je n'ai pas l'impression que l'action syndicale, celle que nous nous efforçons de mener, bénéficie de conditions très libérales de la part de nos gouvernants.

Alors, camarades, tous ces problèmes-là méritent que nous en discutons entre nous.

Certains camarades sont montés à la tribune. Là, je ne comprends pas très bien. On nous a dit: il ne faut pas s'engueuler entre syndicats, il faut mettre un terme aux discussions entre syndicats, cela découragerait les travailleurs. En Loire-Atlantique, rassurez-vous, cela ne les décourage pas.

Le problème n'est pas, camarades, de savoir si on doit polémiquer ou pas. Le problème est que nous avons des divergences fondamentales, divergences avec la C.G.T., ou peut-être l'appareil stalinien qui dirige la C.G.T. Et vous savez, camarades, le dernier congrès de la C.G.T. a pris une décision importante, il refuse de syndiquer les enseignants. Tiens, tiens!

Je viens de lire ce matin dans *Le Figaro* que les communistes de la F.E.N. vont être foutus purement et simplement à la porte de la F.E.N. Pauvres gens, ils n'auront même pas la possibilité de se retrouver à la C.G.T.! Qu'est-ce qui va leur arriver ? Il leur restera peu de choix, mais peut-être que nous les retrouverons à la C.F.D.T. recomposée puisqu'aussi bien la F.E.N. adapte ses structures syndicales sur celles du S.G.E.N.-C.F.D.T., puisqu'elle supprime les syndicats nationaux au bénéfice d'un syndicat général de la maternelle à la faculté.

Alors, camarades, je ne me sens pas proche de la C.G.T. lorsque je refuse la recomposition syndicale.

Vous savez, la démocratie dans les pays de l'Est, regardez-y de plus près, l'appareil stalinien s'est bien reconverti sur l'économie de marché. Certains d'entre eux ont même utilisé les fonds qu'ils avaient volés aux travailleurs, pour ouvrir ou créer des entreprises privées avec, bien entendu, la bénédiction du capitalisme international qui n'est pas trop regardant sur le choix des hommes dès lors qu'ils peuvent générer du profit.

C'est vrai, je ne me sens pas proche des dirigeants staliniens de la C.G.T. même si je n'oublie pas que j'ai été d'abord syndiqué à la C.G.T. avec Bergeron, C.G.T. que nous avons quittée précisément parce que les staliniens nous l'avaient volée, et je n'oublie pas non plus que la C.G.T. c'était la nôtre, que Jouhaux, lui, était contre la scission, et moi j'étais pour. De grâce, qu'on ne nous dise pas que nous choisissons la C.G.T. contre la C.F.D.T. parce que j'ai bien peur que certains demain se retrouvent en bien mauvaise compagnie avec des staliniens et la C.F.D.T. recomposée, via la F.E.N.

Enfin, camarades, je voudrais dire deux mots sur les craintes que nous avons...

Je voulais parler de la gestion prévisionnelle de l'emploi. Nous sommes à une époque où l'on pratique allègrement l'euphémisme. Je serais tenté de dire: ce qu'on nous propose, c'est la gestion prévisionnelle des licenciements.

Et, camarades, je ne crois pas qu'il y ait matière à pratique contractuelle... Si, si, il y a matière à pratique contractuelle quand la menace arrive, que le patronat a décidé de licencier, et là, nous nous battons comme nous pouvons, d'abord pour empêcher des licenciements, et, quand c'est malheureusement impossible, faire en sorte que cela se passe le moins mal possible, mais ce n'est pas en préparant les projets de licenciements en commun avec le patronat que nous serons en position de force pour négocier lorsque malheureusement les choses arrivent.

Regardez ce qui se passe aujourd'hui chez Peugeot. Camarades! Je n'ai pas beaucoup de sympathie pour le Sieur Calvet, mais j'en ai encore moins pour Martine Aubry, car j'ai eu le problème à l'Aérospatiale. Nous avons négocié un F.N.E. pour essayer d'éviter des licenciements secs, comme on dit, c'est cela la pratique contractuelle, et nous nous sommes heurtés à la volonté de Martine Aubry, il a fallu descendre dans la rue, manifester, pour que nous obtenions le F.N.E. Et aujourd'hui, je crains fort que les camarades de chez Peugeot, sous le tir croisé de Calvet et de Martine Aubry soient victimes d'une politique qui, en apparence, s'opposerait, mais qui en réalité s'harmonise très bien.

Un dernier mot sur l'Europe. Je partage totalement les craintes - et ce n'est pas d'aujourd'hui - de Marc

Blondel. Les hommes de ma génération ont parfois cru que l'Europe permettrait d'éviter ce que nous avons connu, la guerre de 1870, de 1914 et la dernière guerre. C'est vrai que c'était éprouvant de faire la guerre à peu près tous les vingt ans entre l'Allemagne et la France et que le rapprochement franco-allemand, de ce point de vue-là, est de beaucoup préférable.

Mais je vous invite à réfléchir, vous avez vu l'effondrement de l'empire de l'Est, l'ex-URSS, et là, croyez-moi, il y a eu la propagande pour l'unification. Vous avez vu comment cela se termine, ce ne sont même plus des guerres internationales entre nations, ce sont des guerres tribales, et l'Europe qu'on nous prépare, c'est aussi une sorte d'empire, et d'ailleurs si j'ai bien compris avec le retour de certaines régions qui fleurissent bon l'ancien régime, et, compte tenu des difficultés que cette Europe-là va générer, moi je ne suis pas sûr que cela ne se termine pas aussi mal que dans l'ex-empire stalinien.

Je suis un vieux militant. Je répète et j'assume, je suis un vieux militant, un peu moins vieux que Mitterrand, mais vieux quand même et j'ai vu beaucoup de choses et entendu beaucoup de choses. Vous savez, l'effondrement du socialisme autoritaire sous sa forme stalinienne, ou sous sa forme sociale-démocrate en France, car c'est une belle faillite, cela n'est pas ma faillite à moi. En tout cas, ce n'est pas la faillite de la classe ouvrière. Ce n'est pas pour autant que je deviens un partisan du capitalisme, sauvage ou non. Car, camarades, je regrette, les crimes staliniens je les ai condamnés dès les procès de 1937. Mais, pour autant, il n'y a pas eu, dans ce vaste monde, que les crimes staliniens. Là où régnait l'économie de marché, il y a aussi des crimes qui se commettent et qui se sont commis, et le régime capitaliste, de ce point de vue-là, n'a rien à envier. Si la classe ouvrière doit se résigner à ce que le capitalisme soit la solution définitive de l'avenir, j'ai peur, camarades, pour l'avenir de l'humanité.

Moi, cela ne me gêne pas du tout de me référer à la 1^{ère} Internationale. Oui, camarades, "*Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!*", cela reste valable, même si la formule paraît désuète. Oui, camarades, certains préfèrent chanter des cantiques, c'est leur droit. Moi, je m'en tiens encore à *L'Internationale*.

Je reste fidèle à mes origines, celles de la C.G.T., celles de la C.G.T. d'avant 1914, celles de la C.G.T. de Jouhaux, celles de la C.G.T. de Bothereau, et non au syndicat-zone de la C.F.D.T. Voilà ma position. Je vous demande de rester fidèles à cela, parce que, contrairement à ce que l'on raconte, la lutte des classes continuera aussi longtemps que les classes auront des intérêts divergents. Et l'avenir syndical appartient à ceux qui reconnaissent cette réalité et qui s'organisent en conséquence. Camarades, vive la classe ouvrière internationale, vive la C.G.T.-Force Ouvrière.

Alexandre HÉBERT.
